

enfin un mandement de 600 livres à Simon Maupin tant pour fournitures qu'il a avancées que pour la gravure de quatre planches de cuivre où est figuré le plan de l'Hôtel-de-Ville.

« BB, 202. Acceptation par les échevins, au prix de 300 livres et après avoir considéré la place en perspective et eslévation de toute l'estendue de l'hôtel commun de la ville de Lyon, faict par maistre Simon Maupin, voyer de la dicte ville, de l'offre faite par et officier de faire graver son plan en taille douce et d'en livrer mille exemplaires au Consulat à condition qu'en après ladite planche lui demeurera en propre pour en disposer ainsy qu'il verra bon estre. »

« BB, 203. Mandement de 200 livres à Simon Maupin pour plusieurs plans et desseings qu'il a faictz pour la construction et ornemens du nouvel hostel commun de ceste ville, pour donner aux entrepreneurs d'icelluy. »

Laissons de côté toutes les pièces relatives à la décoration de l'Hôtel-de-Ville et qui ne concernent pas l'architecte chargé uniquement de la construction, et n'empruntons aux archives de Lyon que des articles où il est question de Simon Maupin :

« BB, 208, 1654. Charge donnée à Simon Maupin, ingénieur et architecte des bâtiments du roy, de dresser les plans et devis des travaux à exécuter pour le rétablissement de l'ancienne digue construite le long de la rive gauche du Rhône en face le bastion Saint-Clair.

« BB, 212, 1657. Sur ses remontrances au sujet de l'oubli où il avait été lors de la répartition des logements de l'Hôtel-de-Ville, quoiqu'il eût fourni les plans de l'édifice et eût apporté tous ses soins à la construction, le Consulat lui fait réparation, vante son mérite personnel et ses services, lui accorde un logement spacieux puis une indem-